

# RAPPORT DE PRESENTATION

## DES BUDGETS PRIMITIFS 2018

### I – LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

La politique municipale se développe autour de deux axes principaux :

- Améliorer les services à la population, principalement en direction des familles ;
- Renforcer l'image et l'attractivité pour développer l'activité économique et l'emploi

#### A – Synthèse du budget

Les orientations budgétaires s'inscrivent dans la continuité de l'année 2017. Elles se caractérisent par la volonté de :

- Proposer des services publics de qualité en adéquation avec les besoins de la population tout en maîtrisant les dépenses ;
- Préserver le pouvoir d'achat des résidents (résidences principales et secondaires) en maintenant inchangée la part communale des impôts locaux ;
- Soutenir les activités touristiques et halieutiques ;
- Maintenir un programme d'investissements volontariste ;
- Gérer la dette, et notamment l'emprunt structuré, de façon prudente.

La section de fonctionnement du budget primitif présenté au vote du Conseil municipal pour l'exercice 2018 s'établit à 14 115 025 € contre 14 123 071 € en 2017 soit une stabilisation des dépenses qui correspond à la volonté de maîtriser les dépenses dans un contexte où les recettes stagnent tout en maintenant la qualité des services.

L'exercice 2018 prévoit des dépenses d'investissement à hauteur de 3 685 283 € alors que les dépenses prévues en 2017 s'établissaient à 3 582 600 €. Ainsi, dans un contexte budgétaire restreint, les projets d'investissement restent volontaristes.

	BP 2017	BP 2018
FONCTIONNEMENT	14 123 071 €	14 115 005 €
INVESTISSEMENT	3 582 600 €	3 685 283 €

## DONNEES PRINCIPALES SECTION FONCTIONNEMENT\*

### DEPENSES

Charges à caractère général (entretien patrimoine, prestations extérieures, animations,...) 3 351 k€

Autres charges de gestion courante (participations organismes publics, subventions,...) 1 734 K€

Charges de personnel

5 184 K€

Atténuation de produits 1 981 K€

Intérêt de la dette + provision 540 k€

### RECETTES

Impôts locaux et attribution de compensation 5 760 K€

Autres taxes (séjour, électricité, stationnement, marché,...) 2 226 K€

Produits du domaine (redevances pour service rendu,...) 1 932 k€

DGF Etat 1 738 K€

Autres produits de gestion (loyers, budgets annexes,...) 890 K€

Autres participations (CAF,...) 705 K€

Excédent reporté 624 k€

## DONNEES PRINCIPALES SECTION INVESTISSEMENT\*

Acquisitions (terrains, matériels)

1 207 k€

Travaux (aménagement, réseaux, bâtiments)

1 792 k€

Immobilisations incorporelles 261 k€

Remboursement du capital 358k€

Excédent reporté et affectation du résultat 2016 : 1 260 k€

Amortissements 1 097 K€

FCTVA et taxe aménagement 488 k€

Subventions 356 K€

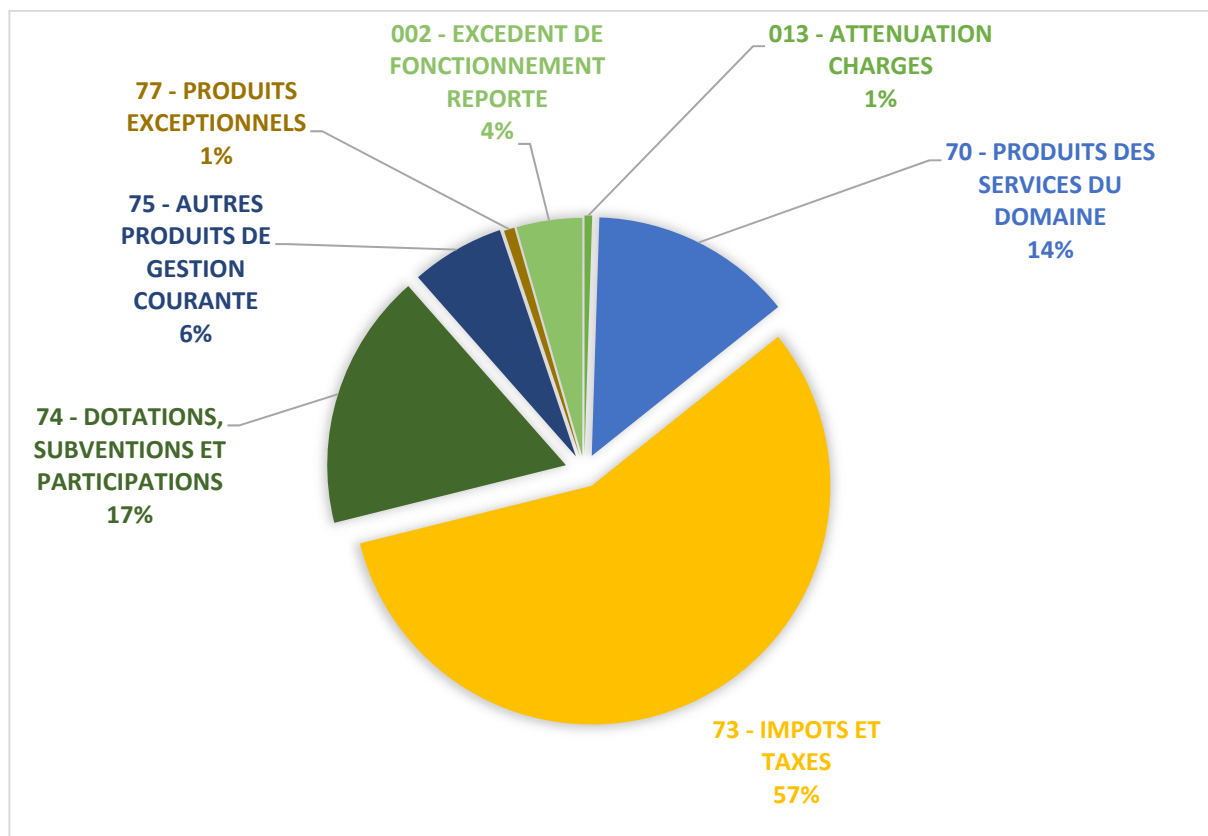
Emprunt nouveau 478 k€

\* hors mouvements neutres de trésorerie et opérations d'ordre budgétaires.

## B – Section de fonctionnement

### 1. Les recettes de fonctionnement

#### Répartition des recettes :



#### Evolution des recettes :

Chap		BP 2017	%	CA 2017	%	BP 2018	%
O13	Atténuation de charges	72 000	1%	106 381	1%	72 000	1%
70	Produits des services du Domaine	1 825 500	13%	1 8887 600	13%	1 932 000	14%
72	Travaux en régie	73 000	1%	0	0%	0	0%
73	Impôts et taxes	7 970 863	56%	8 137 279	57%	7 986 694	57%
74	Dotations, Subventions et participations	2 383 500	17%	2 406 904	17%	2 443 000	17%
75	Autres produits de gestion courante	886 637	6%	889 657	6%	890 000	6%
76	Produits financiers	8	0%	7	0%	8	0%
77	Produits exceptionnels	80 150	1%	128 254	1%	100 150	1%
O42	Opérations d'ordre entre sections	68 037	0%	68 037	0%	67 194	0%
OO2	Excédent de fonctionnement reporté	763 376	5%	763 376	5%	623 959	4%
	<b>TOTAL</b>	<b>14 123 071</b>	<b>100</b>	<b>14 387 497</b>	<b>100</b>	<b>14 115 005</b>	<b>100</b>

Les principaux éléments qui caractérisent les recettes de fonctionnement en 2018 sont :

- Le maintien de taux de fiscalité bas pesant sur les ménages
- Une stabilité de la dotation de fonctionnement de l'Etat après 5 ans de baisse
- Des prévisions de recettes prudentes

#### a) Fiscalité des ménages et attribution de compensation

**Le produit de la fiscalité sur les ménages** évolue de 1.5 % par rapport au CA 2017 conformément à la revalorisation des bases cadastrales décidée par le législateur et à la dynamique des bases.

Les taux locaux quant à eux resteront inchangés. Il est rappelé qu'ils sont particulièrement bas comparativement aux collectivités de la même strate.

La recette supplémentaire sera donc de l'ordre de 50 000 €.

2017	Quiberon	CARNAC	Moyenne Morbihan	Moyenne Nationale
TH	7.21%	10.80%	23.19	24.19
TFB	11.49%	14.89%	22.72	20.52
TFNB	15.73%	22.59%	49.44	49.15

\***Pour mémoire** taux d'imposition 2013 :

TH 7.33% ; TFB 11.68% ; TFNB 15.99%

Les recettes liées à la fiscalité des ménages (TH, TFB, TFNB) sont estimées à 3 480 000 € auxquelles il faut ajouter l'attribution de compensation (versée par la Communauté de communes en contrepartie du fait qu'elle encaisse désormais la fiscalité des entreprises) d'un montant de 2 280 694 €.

**Le total des recettes prévisionnelles correspondant à la fiscalité locale et l'attribution de compensation s'établit à 5 760 694 €, représentant 40.8 % des recettes de fonctionnement.**

#### b) Dotation de l'Etat

L'Etat a décidé le maintien du montant de **la dotation forfaitaire de fonctionnement** après une baisse annuelle, ces dernières années, représentant 2 553 520 € de dotation en moins.

Le montant de la dotation forfaitaire prévisionnelle **s'élève à 1 733 000 €, soit 12.28 % des recettes de fonctionnement.**

### c) Produits des services du domaine

Les produits des services du domaine recouvrent les redevances perçues sur les services rendus (y compris les entrées de la piscine mais cette recette est reversée ensuite à l'opérateur) ainsi que les locations incluant les délégations de service public et baux emphytéotiques (campings délégués, tennis, thalassothérapie, Casino).

Ce chapitre de recettes inclut également le coût du personnel mis à disposition pour les activités des budgets annexes (campings, criée, aérodrome, Sémaphore, cinéma, CCAS). Cette dernière recette est imputée en dépense dans le chapitre 012 (charges de personnel).

Les prévisions de recettes sont en hausse de 42 915 € essentiellement en raison de l'augmentation des charges de personnel liée à la Criée (1 équivalent temps plein) et une redevance d'occupation du domaine public non perçue en 2017 (8 500 €).

**Le montant des recettes liées aux produits des services du domaine est estimé à 1 932 000 €, soit 13,7 % des recettes de fonctionnement.**

### d) Autres participations et recettes

Le prélèvement sur les **produits des jeux du casino** est en baisse continue depuis cinq ans. Pour 2018, la prévision budgétaire est de 380 000 €, soit une légère diminution par rapport à 2017.

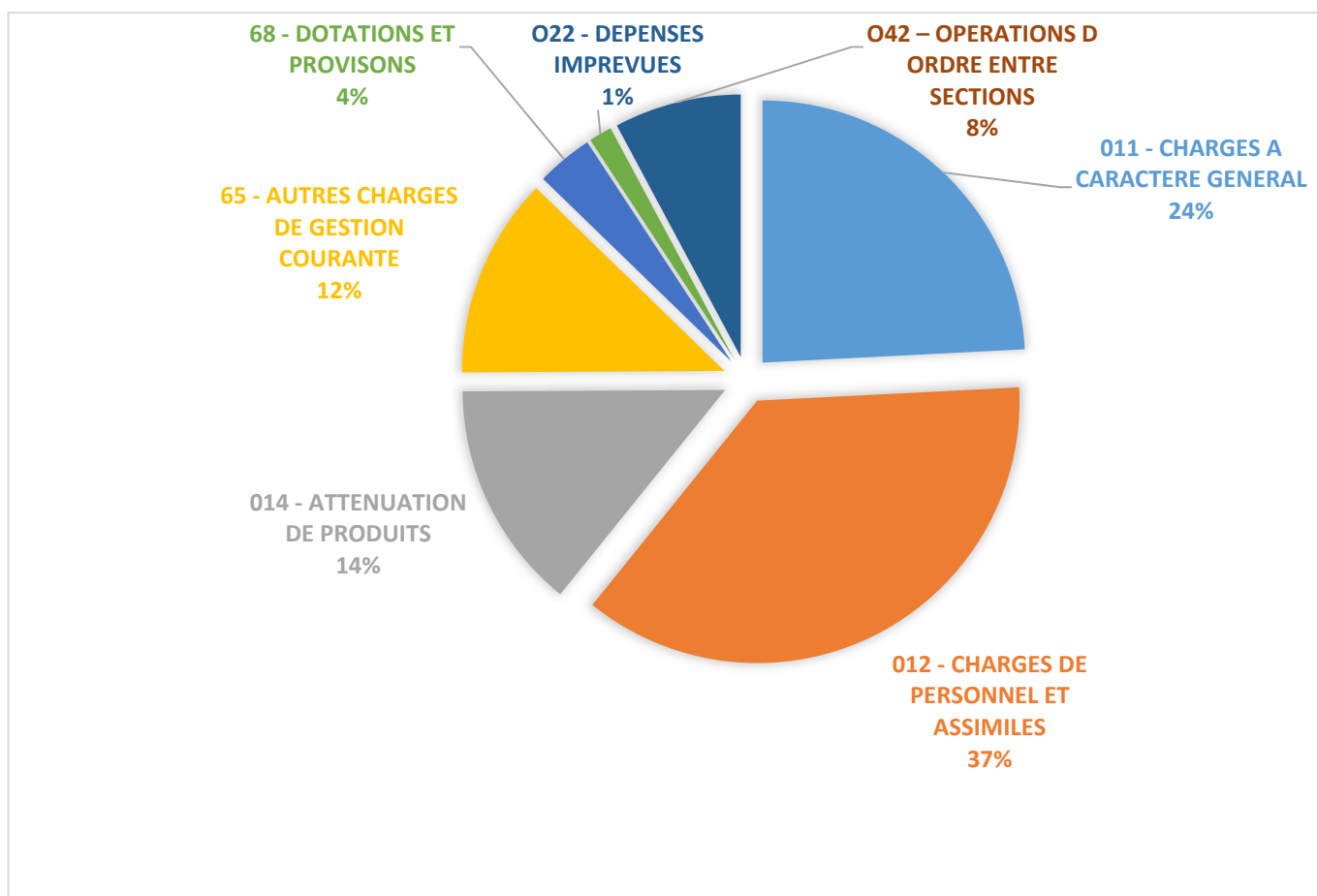
Les autres recettes supplémentaires prévisionnelles sont les suivantes :

- Stabilisation de la **taxe de séjour** après une augmentation de 10% l'année dernière ;
- Stabilisation des recettes liées aux **droits de place** après une augmentation de 20% l'année dernière ;
- Augmentation des **recettes liées au stationnement** à la suite de la réforme du stationnement et l'introduction du Forfait Post stationnement plus dissuasif ;
- Versement en 2018 de sommes non perçues en 2016 et 2017 auprès de Saint Pierre Quiberon après une remise à plat des modes de calcul (100 000 €).
- Il est pris acte d'une augmentation l'année dernière de **la participation de la CAF** à la suite des nouveaux dispositifs passerelle et ALSH.

**L'excédent de fonctionnement reporté passe de 763 000 € en 2017 à 623 979 € en 2018.**

## 2. Les dépenses de fonctionnement

### Répartition des dépenses :



### Evolution des dépenses :

Chap		BP 2017	%	CA 2017	%	BP 2018	%
O11	Charges à caractère général	3 234 484	23%	2 984 593	23%	3 351 380	24%
O12	Charges de personnel	5 110 000	36%	5 047 691	39%	5 184 000	37%
O14	Atténuation de produits	1 981 051	14%	1 981 051	15%	1 981 051	14%
65	Autres charges de gestion courante	1 634 777	12%	1 162 083	9%	1 734 252	12%
66	Charges financières	48 216	0%	34 948	0%	50 288	0%
67	Charges exceptionnelles	28 000	0%	22 474	0%	26 500	0%
68	Dotations et provisions	856 562	6%	844 273	6%	490 000	4%
042	Amortissements et opérations d'ordres	1 029 981	7%	1 029 981	8%	1 097 553	7%
022	Dépenses imprévues	200 000	2%		0%	200 000	2%
	<b>TOTAL</b>	<b>14 123 071</b>		<b>13 107 093</b>		<b>14 115 005</b>	

L'orientation principale consiste à une maîtrise des dépenses tout en maintenant les nouvelles activités mise en place l'année précédente et d'absorber l'impact de la compensation du déficit du budget annexe de la ZAE.

a) Les charges à caractère général :

La prévision des dépenses liées aux charges à caractère général est légèrement en hausse par rapport au BP 2017 et CA 2017 au regard des besoins.

On observe une augmentation, par rapport au BP 2017 ou au CA 2017, pour les postes :

- Entretien des bâtiments et fourniture de petits équipements + 220 000 € : accessibilité bâtiments (programme Adap 2018, 72 000 €). Tennis Bois d'Amour (mis en conformité et embellissement 70 000 €), ELB (alarme, étanchéité, chauffage, portes 50 000 €), Multi accueil (étanchéité 12 000 €), Immeuble Estran (rénovation SDB, 10 000 €), Eglise Locmaria (traitement humidité 11 000 €), Foyer Laïque (10 000 €), rénovation d'un logement communal (bâtiment poste de police, 10 000 €), Stade (portes tribunes 7 000 €), ALSH (réfection peintures 6 000 €), ASNQ (remplacement chaudière 6000 €), Ecole J Ferry (achat de stores 2 300 €), Bâtiment Croix rouge (étanchéité : 1 900 €), contrôle et maintenance (+ 20 000 €).
- Surveillance des plages : 44 000 € (modification de l'imputation auparavant au chapitre 012)
- Contentieux : + 40 000 € (règlement contentieux emprunt toxique et assistance juridique sur des déclarations d'utilité publique)
- Entretien des véhicules : + 24 000 € (parc vieillissant)
- Location immobilière terrains SNCF : + 23 000 €
- Gardiennage : + 20 000 € (prévision SIAPP en cas de nécessité à l'ELB)
- Entretien des espaces verts et aire de jeux : + 19 000 € (élagage, chenilles processionnaires, replantation bois d'Amour)
- Rémunération du délégataire piscine : + 18000 € (9000 € non réglés l'année dernière)
- Etudes : + 15 000 € (Schéma directeur circulations douces, accompagnement des projets de service CTM, étude patrimoine Menhir du Goulvar)
- Energie électricité + 10 000 € par rapport au CA 2017
- Maintenance matériels : + 10 000 € (maintenance informatique plus développée)
- Carburants + 6 000 € (hausse du prix du litre)
- Résultat de la piscine : + 6000 € (travaux maintenance)
- Annonces et insertions : + 5000 € délégation de service publique, modification PLU et occupation du domaine public
- Animations (fêtes et cérémonies) : + 4000 € (concert en hommage à Johnny Halliday)
- Télécommunications : + 5 000 € (augmentation de la qualité de service inhérente aux besoins)

b) Dépenses de personnel :

		BP 2017	CA 2017	BP 2018
<b>O12</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>5 110 000</b>	<b>5 047 691</b>	<b>5 184 000</b>

La prévision des dépenses de personnel augmente de 2.05 % par rapport au CA 2017.

Plusieurs facteurs expliquent cette évolution :

- Revalorisation du point d'indice des fonctionnaires décidée par l'Etat de 0.6 %
- Recensement de la population
- Renforcement à la Criée en raison d'un accroissement d'activités (1 ETP)
- Licenciement et allocations chômage pour deux agents (révocation et inaptitude physique à exercer un emploi).
- Evolution de la GVT (ancienneté et promotion)
- Paiement des congés payés pour les saisonniers de 2/3 mois (pour le CTM et la Police municipale)
- Reprise d'un agent à temps complet (auparavant mi-temps thérapeutique)
- Recrutement temporaire d'un archiviste

Le nombre de postes, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, est de 136 agents dont 11 emplois non complets. Sur les 136 postes, 118 sont effectivement pourvus.

Le ratio charges de personnel/dépenses de fonctionnement courant, actuellement de 41.8 %, est relativement bas par rapport à la moyenne nationale (51.6 % pour une strate comparable) alors même que la ville de Quiberon gère un nombre important de services en régie.

c) Frais financiers

Rappel : A partir de l'année 2016, conformément au positionnement des autres collectivités ayant engagé une action en justice, la ville n'a pas versé à Dexia le montant des intérêts liés à cet emprunt. Elle a néanmoins provisionné 100% de la somme due à la suite de la dernière décision rendue par la Cour d'appel de Versailles sur l'affaire Saint Cast Le Guildo.

La provision baisse de 353 700 € par rapport à 2017 (soit une provision de 490 000 €) dans la mesure où l'année dernière il a été procédé à une régularisation de provisionnement par rapport à 2016 (+ 324 000 €). Par ailleurs, la parité Euro/Franc suisse est actuellement légèrement plus favorable à la Ville.

Le versement des intérêts d'emprunts, hors emprunt toxique, s'élève à 50 288 €.



Structure d'emprunt	Nombre	Capital Restant dû	Structure de la dette en %
A Taux fixe ou variable simple	9	1 349 651,67 €	34 %
B Barrière simple sans effet levier	1	139 784,96 €	4%
F Hors charte	1	2 451 600,66 €	62%
<b>Total montant des Emprunts</b>	<b>11</b>	<b>3 941 037,29€</b>	<b>100%</b>

#### d) Autres charges de gestion courante

Le chapitre « autres charges de gestion courante » recouvre diverses dépenses. On observe une augmentation de 571 552 € de ce chapitre par rapport au CA 2017.

Cette augmentation s'explique par la subvention d'équilibre prévue aux budgets annexes à hauteur de 539 533 €. Tout d'abord, il s'agit de résorber définitivement, avant clôture, le budget zone artisanale 170 437 € (cf explication budgets annexes) et celui du Cinéma 43 000 € (déficit de deux années 2017 et 2018). Ensuite, il s'agit d'abonder au budget annexe Parking des Iles en raison du renouvellement de matériels à hauteur de 107 000 €. Enfin, il est nécessaire comptablement de prévoir la résorption du déficit de l'aérodrome (244 175 €). Cette dernière opération n'est pas nécessairement réalisée en fin d'année.

Les subventions aux associations ont vocation à être maintenues pour l'année 2018. Il est pris acte de la baisse de subvention pour l'association Les Musicales (- 10 000 €) et l'association le Triathlon (- 5000 €).

#### e) Dépenses imprévues

Il est proposé d'affecter 200 000 € de dépenses imprévues afin de se prémunir contre d'éventuels aléas.

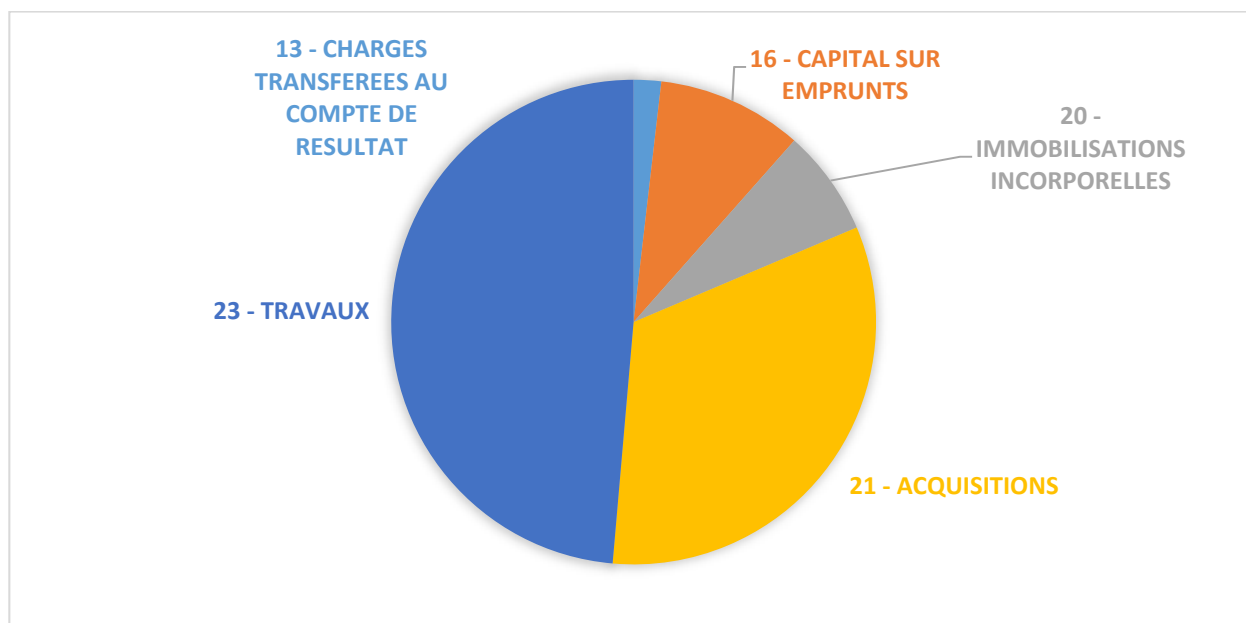
Dans le cadre de ces dépenses, 30 000 € sont prévus pour répondre aux besoins qui s'exprimeront lors des prochaines réunions de quartiers.

## C – Section d'investissement

### 1. Les dépenses d'investissement

#### Répartition des dépenses

Chapitre	Postes	Montant en €
13	Subventions transférées	67 194 €
16	Capital sur emprunts	357 900 €
20	Immobilisations incorporelles	261 000 €
21	Acquisitions	1 207 489 €
23	Travaux	1 791 700 €
	<b>TOTAL</b>	<b>3 685 283 €</b>



## a) Les dépenses d'équipement

### **Etudes :**

- études préalables du Briellec 3 : 35 000 € (poursuite des études initiées en 2016)
- études Port Maria : participation étude régionale et études préalables de la ville : 35 000€
- étude AMO devenir ELB/Hotel de ville été études techniques : 64 000 €
- études AMO rénovation du complexe sportif : 30 000 €
- étude Révision du PLU et frais divers : 15 000 €

### **Soutien Logement aidé :**

- Subvention de 40 000 € à un bailleur social pour l'aménagement de 8 terrains en accession aidée.

### **Concessions et droits similaires, logiciels :**

- Logiciel Police Municipale : 15 000 € (réforme forfait post stationnement)
- Logiciel Enfance Jeunesse : 15 000 €
- Licences informatiques extension liaison fibre CTM : 5 000 €
- Amélioration du site internet de la ville : 5 000 €

### **Acquisitions foncières :**

Outre les 378 745 € d'acquisitions engagées en fin d'année 2017, de nouvelles acquisitions foncières à hauteur de 430 000 € sont envisagées dans le cadre des futures zones d'aménagement (Briellec3, ZAL, Pilotins, projet multi sites).

Un budget de 25 000 € pour des levées topographiques et des bornages est prévu ainsi que 70 000 € pour la dépollution du terrain rue Général de Gaulle.

### **Patrimoine bâti :**

- Extension de la base nautique : 150 000 €
- Aménagement d'archives dans le bâtiment du CTM : 50 000 €
- Accessibilité du poste de police, Maison des associations et CCAS : 68 500 €
- Maitrise d'œuvre dossier panneaux photovoltaïques au tennis st Clément : 20 000 €
- WC Vivier : 20 000 €
- Préau école Primaire : 10 000 €
- Cloison Amovible Maison de santé : 5 200 €

### **Espaces publics**

- Liaison verte – terrain multi activités : 366 000 €
- Projet de requalification de la rue du Roch Priol : 350 000 €
- Zones de rencontres bd Chanard : 204 000 €
- Réaménagement des espaces verts dont Place Hoche : 100 000 €
- Aires de jeux : 15 000 €

## Réseaux :

- Amélioration des voiries dont accessibilité : 150 000 €
- Eaux pluviales (secteur Port Haliguen) : 150 000 €
- Eaux pluviales extensions : 30 000 €
- Eclairage public (rénovations et extensions) : 100 000 €

## Matériels :

- Véhicules (Balayeuse, véhicule cuve, aspirateur à déchet et renouvellement d'un véhicule de service) : 142 000 €
- Matériels patrimoine : 73 000 € (poteaux incendie 10 000 €, illuminations 5000 €, mobilier vélo 6000 €, signalisation 10 000 €, mobilier urbain 24 000 €, outillage Services techniques 17 000 €).
- Déclinaison marque Quiberon : 50 000 €
- Mise en sécurité voirie (chicanes) : 40 000 €
- Matériel pour restaurant municipal : 35 000 €
- Matériels informatiques : 26 000 € (dont écoles publiques pour 3 000 €, remise à niveau du parc informatique et sécurisation serveur)
- Mobilier (accueil public et services de la ville) : 10 000 €
- Mobil home pour saisonniers : 10 000 €
- Déplacement : Mobilier Quibus (5 000 €), compteur routier (2500 €), balisage randonnées 1000 €.
- Matériels services animations : sport (4 000 €), jeunesse (2 700€), animations (1 344€).
- Matériels plan communal de sauvegarde : 5 000 €

### b) Le remboursement de la dette

Comme indiqué lors du débat d'orientations budgétaires, la Ville est très peu endettée.

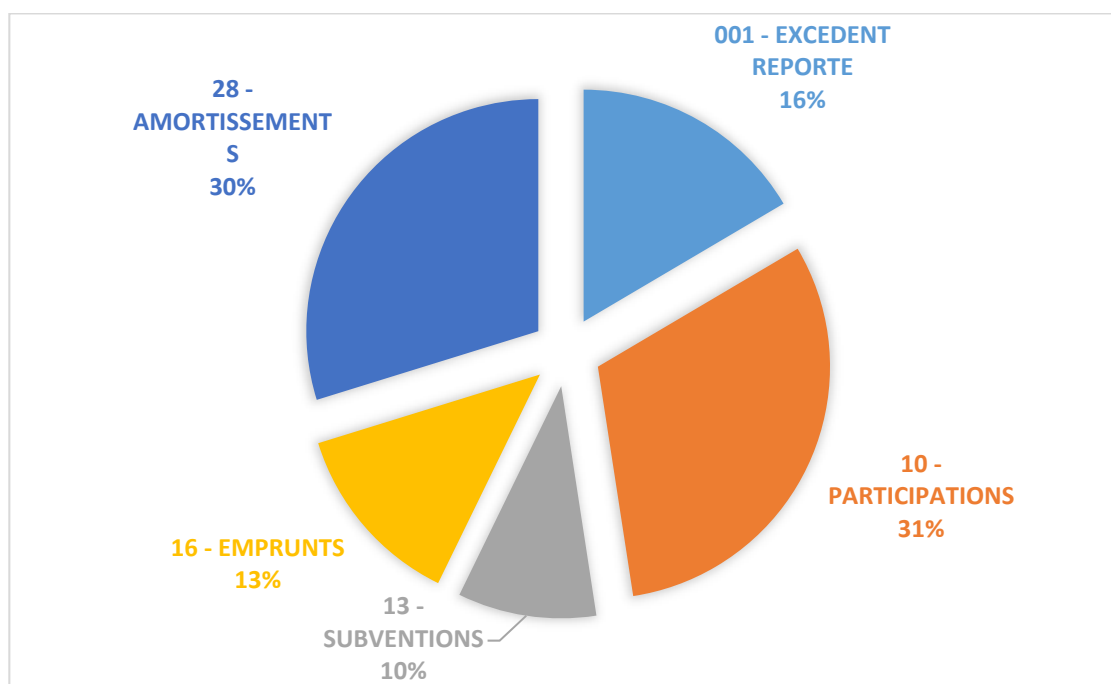
Il faudrait 3 années à QUIBERON pour rembourser sa dette si la totalité de sa CAF y était affecté, ce qui est un excellent ratio étant considéré que la zone de vigilance se situe entre 10 et 15 ans. Ceci est à relativiser compte tenu de l'emprunt structuré et du montant exorbitant des IRA. Le ratio passerait alors à environ 9/10 années

Le montant du remboursement du capital s'élève à 352 900 €, soit 9,57% des dépenses d'investissement.

## 2. Les recettes d'investissement

### Répartition des recettes

Chapitre	Postes	Montant en €
OO1	Excédent antérieur reporté	608 406 €
O24	Produits des cessions d'immobilisations	0 €
10	Participations	1 144 658 €
13	Subventions	356 000 €
16	Emprunts et cautions	478 684 €
28	Amortissements	1 097 533 €
	<b>TOTAL</b>	<b>3 685 283 €</b>



## a) L'emprunt

La Ville a inscrit au budget un emprunt d'un montant de 478 684 € pour financer ses investissements et particulièrement les éventuelles opportunités foncières.

### Mode de financement des investissements :

	Part de la ressource en €	Part de la ressource en %
Autofinancement	2 362 363 €	64.1 %
Recettes d'investissements	844 234 €	22.9%
Emprunt et cautions	478 684 €	13 %
Total	3 685 283 €	

## II – LES BUDGETS ANNEXES

### 1. Parking des Iles, campings, mouillage et zone artisanale

Les budgets annexes du parking des Iles, des campings, du mouillage sont des budgets de gestion sur lesquels aucune observation particulière n'est formulée.

Un investissement spécifique est prévu, pour l'année 2018, pour le parking des Iles afin de renouveler les matériels de télépéage et télégestion (107 000 €).

Le budget annexe zone artisanale sera clôturé en cours d'année dans le cadre du transfert de compétence à AQTA effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2017. La ville prend en charge le déficit restant de 170 000 €. Ce déficit n'avait jamais été compensé alors qu'il est dû à des travaux réalisés dans le cadre de l'aménagement de la zone mais qui concernaient les abords de celle-ci.

### 2. Port de pêche Port Maria

Au regard de l'évolution de l'année 2017, le budget 2018 a été établi avec un volume d'achat et de vente de poissons d'une valeur de 7 800 000 €.

L'accroissement de l'activité nécessite un ajustement des charges de personnel. Le poste O12 charges de personnel est budgété pour un montant de 405 000 € (1 poste supplémentaire). Des dépenses d'interventions extérieures sont également en hausse pour répondre aux obligations de renouvellement de formation du personnel.

La bonne santé de l'activité et son résultat positif, l'année dernière, en fonctionnement, invite à réaliser les dépenses de réparation et maintenance nécessaires afin de remettre à niveau l'équipement (fonctionnement 50 000 €, investissement : 100 000 €).

En investissement, il est proposé de développer l'activité de vente de poissons ikéjims et vivants. Dans cette optique, il est nécessaire de procéder à la rénovation et à l'extension de l'aménagement des viviers à hauteur de 220 000 €. Par ailleurs, il est envisagé de procéder à l'achat d'une seconde grue (70 000 €), d'un camion (10 000 €) et de bacs (50 000 €). Il est rappelé que la section investissement bénéficie d'un solde reporté de 918 932 €.

### 3. Le Cinéma

Le nombre d'entrées du cinéma a considérablement augmenté en 2017. Il est prévu une stagnation en 2018. Le budget 2018 est établi avec une prévision de 36 000 entrées.

Des dépenses d'investissements importants sont prévues dans le cadre de la réfection d'une des façades. Cette opération est néanmoins subventionnée à hauteur de 80 % (Etat, Région, Département, CNC).

Un déficit prévisionnel de 43 000 € est inscrit prenant en compte le déficit 2017 de 21 300 € et le déficit prévisionnel, pour 2018, du même montant.

### 4. L'aérodrome

En 2017, l'aérodrome a accusé un résultat d'exploitation déficitaire de l'ordre de 49 000 € en raison de recettes non perçues (qui seront perçues en 2018 : + 15 000 €) et des mauvaises conditions météorologiques en juillet et août.

Il est prévu pour 2018, un meilleur résultat, pour un déficit de l'ordre de 15 000 €. Deux nouvelles activités ULM devraient être proposées (Aéroclub et opérateur privé).

Il sera procédé à un recrutement à l'année (quotité de 60%) afin de mieux assurer la continuité de service nécessaire à un développement stratégique et à un meilleur suivi.